

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, portant approbation d'une Convention réglant, dans plusieurs matières de droit international privé, les rapports entre la France, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, la Roumanie, la Russie, la Suède et la Norvège et la Suisse. (N° 367, année 1898.)

Nommée le 13 janvier 1899.

MM.

- 1^{er} BUREAU : EDMOND DEVELLE.
 2^e — LÉOPOLD THÉZARD.
 3^e — FROMENT.
 4^e — CHAUMIÉ.
 5^e — DE CASABIANCA.
 6^e — THÉODORE DROUHET.
 7^e — H. SAVARY (Tarn).
 8^e — PAUL FLEURY.
 9^e — VICTOR LEYDET.

*Président
 du bureau*

1245 259



Paris le 13 février 1899.

Commission nommée par l'Assemblée
à la Convention d'extradition signée
à Paris le 17 juillet 1897 entre la
République française et la République ~~française~~
~~de~~ Libéria.

Président M. Drouhet

Secrétaire M. Davary

M. Davary est nommé rapporteur

Le Secrétaire Le Président

[Signatures]

Paris le 28 mars 1899.

Commission nommée par l'Assemblée des Juges
à la loi tendant à modifier l'acte du 4 février 1899
relatif aux traités d'une convention de distribution
pari-

M. Drouhet est nommé président M. Davary (2ème) secrétaire
et rapporteur.

[Signature]

[Signature]

2

Commissary relative au conseil & droit international ³

Séance du 17 janvier 1899.

Président des

Président M. Douet

Secrétaire M. Savary

M. Savary est nommé rapporteur

Le Secrétaire

Savary

Le Président

Douet

Séance du 27 janvier 1899

M. Savary donne lecture du rapport qui
est adopté.

Le Secrétaire

Savary

Le Président

Douet

Séance du 28 Mars 1899

(Voir page précédente)